

DEMANDE D'ADMISSION AU GROUPE STAGIAIRE*

*Remplir une demande d'admission par personne

Le / La Soussigné(e) :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

N° postal : _____ Ville : _____

Tél privé: _____ Tél prof. : _____

Mobile: _____ Email : _____

désire inscrire :

Prénom : _____ Nom : _____

Date de naissance (complète) : ____/____/____

aux cours "stagiaire" du CNY :

saison 1 (octobre – novembre – décembre - janvier) vendredi samedi
(test d'admission en septembre selon liste d'attente)

saison 2 (mars – avril – mai - juin) vendredi samedi
(test d'admission en février selon liste d'attente)

Remarques: _____

a déjà suivi un cours du CNY a déjà suivi un cours d'un autre club cours privé

autre _____

Les parents ont pris connaissance du règlement ci-dessous, et s'engagent à ce que l'enfant suive régulièrement les cours pendant la saison choisie. Le paiement se fait au début de chaque session lors de la remise de la contre-marque, directement auprès du responsable de l'école de natation. Une confirmation de participation est envoyée par courrier.

En cas de non-participation, un dédommagement de CHF 50.- sera facturé.

Lieu et date : _____ Signature : _____

(de la personne responsable)

Règlement

Préambule

Le Cercle des Nageurs Yverdon est une association à but non-lucratif, gérée par un comité de bénévoles. En s'inscrivant aux cours du CNY, les participants s'engagent à respecter ce règlement. Les parents sont priés de présenter à leurs enfants, les points de ce règlement qui les concernent et de s'assurer qu'ils les respectent.

Prix

Les prix pratiqués par le CNY sont très compétitifs. Malheureusement, nous ne pouvons pas, pour l'instant, proposer de rabais pour familles avec plusieurs enfants, ni pour des situations particulières (âge et/ou situation professionnelle). Toute demande de certificat de présence (par exemple pour obtenir une contribution de la part de l'assurance-maladie) doit être adressée par courrier, au secrétariat du CNY.

Inscriptions

Les inscriptions doivent être effectuées par courrier, à l'adresse: CNY, cp 312, 1401 Yverdon-les-Bains
Les données doivent être complètes et bien lisibles afin que les inscriptions puissent être traitées.

Absence d'un participant à une leçon

Les leçons manquées par l'élève ne sont pas remplacées ni remboursées. Pour des absences imprévues et de courte durée, il n'est pas nécessaire de prévenir le bureau. Déduction des leçons manquées : à partir de la 3ème absence consécutive, sur présentation d'un certificat médical, nous déduisons les leçons manquées.

Leçon annulée par le CNY

En cas de maladie ou d'absence d'un moniteur/d'une monitrice, le CNY met tout en œuvre pour organiser un remplacement. Dans la mesure du possible, les participants sont aussi prévenus par téléphone ou par SMS. L'annulation d'une leçon ne donne pas droit à un remboursement. Si possible, le CNY proposera une leçon de remplacement.

IMPORTANT

Chaque élève doit être au bénéfice d'une assurance-accidents. Le CNY décline toute responsabilité en cas d'accident et/ou de vol ! Et n'assure pas la surveillance des participants en dehors du bassin de natation.

L'accès au bassin est strictement interdit aux parents et au public, ceci afin d'assurer le bon déroulement des leçons. Le port de shorts de bain n'est pas autorisé pendant les cours de natation.

Le nageur qui prendra la décision de quitter l'école de natation ne pourra pas réintégrer les cours sans repasser par la liste d'attente.

Tout comportement nuisant au bon déroulement des leçons dans l'eau ainsi que dans les vestiaires sera sanctionné par un renvoi immédiat de l'école de natation.

Petit rappel pour le nageur/la nageuse

- ✓ Je suis prêt(e) en tenue, 5 minutes avant le début de mon cours
- ✓ J'attends que l'on vienne me chercher à la sortie des douches (pas pour le groupe stagiaire)
- ✓ J'écoute et j'obéis aux instructions de mon moniteur/ma monitrice
- ✓ Je ne cours pas lorsque je me déplace
- ✓ Je ne bouscule pas mes camarades
- ✓ Je ne quitte pas la piscine sans l'autorisation du moniteur/de la monitrice